

Actualités du Prith

→ Bilan de la campagne de formation 2015-2016



Le Conseil Régional et l'Agefiph Pays de la Loire collaborent depuis 2009 afin que les personnes handicapées accèdent à l'offre de formation régionale et en particulier à l'offre qualifiante ainsi qu'à la sécurisation des parcours de formation tenant compte du handicap et favorisant au mieux les parcours entre insertion et qualification. L'objectif cible est que la part des personnes handicapées soit proportionnelle à leur poids dans la demande d'emploi soit 10 % par objectif de formation.

A fin septembre 2016	BOE	Tout public	% BOE
44	11210	118 827	9,40%
49	5301	74260	7,1%
53	1207	18348	6,6%
72	2391	40452	5,9%
85	3218	44671	7,2%
Total	23327	296558	7,8

Concernant la programmation 2015/2016, si on considère l'ensemble des programmes de formation, la part des personnes reconnues TH est de 10,65 %, soit 2 273 personnes sur un total de 21 343 stagiaires.

[En savoir plus](#)

→ Deux événements à destination des professionnels du maintien dans l'emploi organisés en Mayenne les 17 et 18 novembre 2016

Un séminaire maintien dans l'emploi organisé dans le cadre du Prith a eu lieu le 17 novembre 2016 et a réuni 48 personnes au cours d'une demi-journée à Laval. La Mayenne avait choisi de décliner cet après-midi d'échanges en 2 temps :

- Une 1ère partie consacrée aux actualités : réforme de la RLH, présentation du Plan Régional de Santé au Travail 2016-2020, la loi travail et enfin une présentation des résultats de l'étude menée dans le cadre du Prith relative au devenir des salariés suite à avis d'inaptitude
- Une seconde partie était consacrée à l'invalidité et ses impacts sur l'indemnisation Pôle Emploi et sur la retraite. Ce temps a ainsi permis de mettre à jour les informations données lors d'un précédent séminaire consacré à ce sujet.

Conférence témoignage "Quand le maintien dans l'emploi d'un salarié en situation de handicap contribue à l'amélioration des conditions de travail" à travers l'illustration de l'action menée au sein du Carré Scène Nationale et Centre d'Art Contemporain.

Le Sameth 53 a décidé, de mettre "un coup de projecteur" sur le projet mené avec Le Carré, qui a permis le maintien dans l'emploi du régisseur plateau, grâce à l'adaptation de son poste à ses difficultés de santé et conduit à un projet global d'amélioration des conditions de travail de toute l'équipe technique. Cette rencontre a eu lieu au sein même du théâtre des Ursulines ; lieu de travail du salarié pour lequel le Sameth 53 est intervenu.

Elle comportait trois temps :

- Une présentation du parcours de maintien dans l'emploi, par les acteurs centraux que sont l'employeur, le collectif de travail, le salarié, le médecin du travail et le Sameth 53. La Carsat était également présente, en tant que co-financeur des solutions mises en oeuvre ;
- Une phase d'échange avec les participants et les acteurs ;
- Une visite du plateau pour montrer en grandeur nature les solutions en invitant les participants à venir voir par eux-mêmes les différents lieux d'intervention et les solutions organisationnelles et techniques mises en oeuvre.

90 personnes étaient présentes dont 34 représentants d'entreprises de la Mayenne et 2 représentants d'organisations syndicales de salariés. Les autres participants étaient des partenaires de l'emploi et de la santé.



[En savoir plus](#)

→ Séminaire maintien dans l'emploi de la Sarthe

Le département de la Sarthe a organisé le 24 novembre 2016 son 4ème séminaire sur une thématique bien particulière "**le maintien dans l'emploi des intérimaires et indépendants**".

Des experts sont intervenus sur ces 2 sujets :

- Le FAS TT - Fonds d'action social du travail temporaire (www.fastt.org) - a présenté son offre de service à destination des intérimaires en risque de désinsertion sociale et professionnelle suite à un accident du travail ou une maladie professionnelle
- Le RSI - Régime social des indépendants - a ensuite communiqué sur le dispositif "maintien dans l'activité professionnelle des indépendants" (MAPI) qui consiste en un accompagnement personnalisé du Travailleur indépendant confronté à un problème de santé compromettant la poursuite de l'activité indépendant

En introduction de cette matinée, l'Agefiph a rappelé son offre d'intervention en région sur le champ du maintien dans l'emploi. En quelques chiffres :

- Activités des Sameth : en 2016, 1300 maintiens sont estimés (en attente de la consolidation du bilan d'activité annuel) pour 1136 réalisés en 2015 avec un financement de 2 000k€
- Prestations et mesures : les aménagements des situations de travail représentent un budget de 1 950k€ et les EPAAST 255 k€ et les PPS un budget global de 1 800k€ dont 10 à 15% liés au maintien dans l'emploi

- Des conventions de partenariats ont été conclues avec le Fongecif, Constructys et Opcalia afin de promouvoir et encourager la formation des salariés en situation de maintien dans l'emploi.

Il est estimé que les financements de l'Agefiph directement liés au seul maintien dans l'emploi sont compris dans une fourchette de 7 000 à 8 000 k€ par an. Vous retrouverez l'ensemble des supports dans l'[espace privé du site du Prith](#) au sein de la rubrique Axe thématique Maintien.


[En savoir plus](#)


→ **Manifestation employeur organisé dans les locaux de Thales Communication et Security (Cholet) - Plus de 70 entreprises ont répondu présentes**

Le 17 novembre 2016, une manifestation à destination des entreprises du territoire a été organisée au sein des locaux de Thales Communication et Security (Cholet). Sous le pilotage de l'Etat, de l'Agefiph, du Conseil départemental de Maine-et-Loire et avec l'appui des réseaux d'employeurs du département et des associations et structures spécialisées, ce sont plus de 70 entreprises qui se sont retrouvées pour cette soirée d'échanges. Cette manifestation avait pour but de sensibiliser les employeurs à la thématique de l'emploi des travailleurs en situation de handicap. Trois entreprises ont ainsi témoigné de leurs expériences sur le sujet : - Thales - Le magasin Leroy Merlin de Cholet - Hyrôme restauration, entreprise gérant 5 enseignes Mc Donald's sur le Choletais. Cette soirée a été animée par la compagnie théâtrale "la Belle Boîte" avec l'ambition de susciter l'enthousiasme sur le domaine du handicap plutôt que de tenter de convaincre en présentant uniquement des outils et des aides.

[En savoir plus](#)

Agenda

→ 28 mars 2017 : Les mardis du handicap (Nantes) 
Journée de recrutement à l'intention des personnes en situation de handicap à la recherche d'un emploi ou d'un poste en alternance dans les fonctions IT, commerciales ou support.
Informations et inscriptions sur : www.missionhandicap.com

→ 20 et 21 janvier 2017 : Salon de l'alternance et de l'apprentissage (Nantes) 
Salon organisé par L'Etudiant.
Deux journées pour comprendre les atouts des études en alternance.
Plus d'information : www.letudiant.fr

→ Matinales CGPME 44 :
- 26 janvier 2017 - pour Cap emploi 44 et autres organismes (Nantes)
- 2 mars 2017 - pour Cap emploi 44 (Nantes)

Les séminaires maintien dans l'emploi du PRITH

→ Vendée : 3 mars 2017 à La Roche-sur-Yon

Zoom sur...

→ Comité interministériel du handicap



Le 2 décembre, s'est tenu le second comité interministériel du handicap (CIH) à Nancy. Présidé par Manuel Valls et regroupant pas moins de sept ministres, cette réunion du CIH a été l'occasion d'annoncer 90 mesures en faveur des personnes handicapées, regroupées en quatorze "actions prioritaires".

<http://www.gouvernement.fr/comite-interministeriel-du-handicap-2-decembre-2016>

[En savoir plus](#)

→ **De nouvelles orientations stratégiques pour les années 2016-2018**

Le 28 juin 2016, le Conseil d'administration de l'Agefiph a adopté à l'unanimité une stratégie ayant vocation à refonder l'action de l'Agefiph : "Les orientations stratégiques 2016-2018".

Lors d'une conférence de presse, le 6 octobre 2016, l'Agefiph a présenté ces nouvelles orientations.

[En savoir plus](#)

→ Un nouveau modèle de convention entre le SPE et la MDPH

Conformément à ce que prévoyait la convention nationale pluriannuelle multipartite d'objectifs et de moyens pour l'emploi des travailleurs handicapés, signée en novembre 2013, un nouveau modèle de convention entre le SPE et la MDPH est proposé. Cette trame a été élaborée conjointement par les acteurs nationaux (Etat, CNSA, Pôle emploi, Agefiph, FIPHFP et CHEOPS) et des représentants territoriaux des différents réseaux. Elle doit servir de base de concertation pour la définition locale des relations entre Pôle emploi, Cap emploi et la MDPH.

[En savoir plus](#)

→ Mémento loi travail et handicap

La loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels (JO du 9 août 2016) dite « loi Travail » comporte de nombreuses dispositions spécifiques aux personnes handicapées : accessibilité et aménagement des postes de travail ; dispositif d'emploi accompagné comprenant un accompagnement de l'employeur ; CPA ouvert aux travailleurs handicapés en Esat... La loi comporte également un titre entier consacré à la modernisation de la médecine du travail. Elle prévoit notamment un suivi médical « adapté à chaque salarié », supprime la visite médicale d'embauche et modifie les règles de constatation de l'inaptitude.

[En savoir plus](#)

Actualités législatives et réglementaires

→ Décret n°2016-1545 du 16 novembre 2016 autorisant la création d'un traitement de données à caractère personnel dénommé "dossier médical partagé"

L'article 96 de la loi du 26 janvier 2016 a refondé le dispositif du dossier médical personnel et l'a transformé en dossier médical partagé (DMP) dont la mise en œuvre a été confiée à l'assurance maladie. Ce dispositif a vocation à favoriser la prévention, la coordination, la qualité et la continuité des soins. L'objectif étant de permettre aux professionnels de santé et aux patients, notamment ceux atteints de pathologies chroniques, d'avoir accès à l'ensemble de l'information médicale les concernant, à tout moment.

[En savoir plus](#)

→ Arrêté du 24 novembre 2016 relatif à la dispense et à l'adaptation de certaines épreuves ou parties d'épreuves à l'examen du diplôme national du brevet pour les candidats présentant un handicap

Les candidats à l'examen du diplôme national du brevet présentant un handicap ou disposant d'un plan d'accompagnement personnalisé peuvent bénéficier d'adaptation ou être dispensés de certaines épreuves ou parties d'épreuves, par décision de l'autorité académique, à leur demande et sur proposition du médecin désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées et dans les conditions fixées au présent arrêté.

[En savoir plus](#)

→ Décret n°2016-1899 du 27 décembre 2016 relatif à la mise en oeuvre du dispositif d'emploi accompagné

Le décret indique les bénéficiaires du dispositif, à savoir :

- Les travailleurs handicapés ayant obtenu la RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) ou accueillis dans un Esat et ayant un projet d'insertion en milieu ordinaire
- Les travailleurs handicapés employés en milieu ordinaire et ayant des difficultés pour sécuriser durablement leur insertion professionnelle.

À cet égard, le dispositif est ouvert dès l'âge de 16 ans.

[En savoir plus](#)

→ Décret n°2016-1899 du 27 décembre 2016 relatif à la modernisation de la médecine du travail

Le décret prévoit les modalités du suivi individuel de l'état de santé du travailleur et notamment les modalités selon lesquelles s'exercent les visites initiales et leur renouvellement périodique en fonction du type de poste, des risques professionnels auxquels celui-ci expose les travailleurs, de l'âge et de l'état de santé du travailleur.

[En savoir plus](#)

Le point en chiffres

→ L'emploi des personnes handicapées dans la fonction publique - une évolution constante du taux d'emploi légal depuis 2010

L'INSEE a présenté dans sa note de conjoncture datée du 26 décembre 2016 un certain nombre d'informations relatives à l'emploi au sein de la fonction publique. Fin 2015, la fonction publique emploie 5,65 millions d'agents.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2532257>

Au niveau national et concernant les agents en situation de handicap, les employeurs des 3 fonctions publiques ayant rempli leur déclaration 2015, emploient 221 733 Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)*. La région Pays de la Loire comptabilise 7646 bénéficiaires et affiche un taux légal d'emploi de 5,71%, en augmentation constante depuis 2010.

(Source : [rapport annuel FIPHFP](#))



*Le taux d'emploi légal – en opposition au taux d'emploi direct - est défini par :

$$\text{Taux d'emploi légal} = \frac{\text{nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi + équivalents bénéficiaires}}{\text{effectif total rémunéré}}$$

Outre l'emploi direct de bénéficiaires de l'obligation d'emploi, les établissements peuvent répondre à leur obligation par le biais de dépenses déductibles ; dépenses convertibles en « équivalents bénéficiaires » ou « unités bénéficiaires ».

Cinq types de dépense sont concernés : les contrats de sous-traitance avec des entreprises employant des travailleurs handicapés, dépenses liées à l'insertion professionnelle, dépenses pour maintenir dans l'emploi des personnes lourdement handicapées, aménagement de postes de travail

Source : Fiphfp - Rapport Annuel Pays de la Loire 2015

Effet mécanique de l'augmentation du taux d'emploi, la délégation Pays de la Loire du FIPHFP connaît une baisse du montant de ses contributions, passant de 5 914 000 en 2013 à 4 673 165 en 2015 (-21% entre ces deux déclarations).

Enfin, la délégation régionale du FIPHFP dans son rapport annuel 2015 communique sur les actions marquantes conduites ces dernières années (et notamment dans le cadre du Handi-Pacte) et nous éclaire sur les caractéristiques des BOE.

- 61.27% sont des femmes

- 57.91% des agents en situation de handicap dans la fonction publique ont entre 41 et 55 ans

- 48.76% bénéficient d'une RQTH

Plus d'informations :

● [Rapport annuel Pays de la Loire 2015](#)

● Maintien dans l'emploi dans la fonction publique :

- [Tableau de bord de L'Agefiph](#)

- Handi-Pacte Pays de la Loire : www.handipacte-fonctionpublique-paysdelaloire.fr

A suivre ...

● L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2014. Un taux d'emploi direct en légère hausse - Dares Résultats n°66

● Les accords au titre de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés : quelles incidences sur l'emploi et les actions menées par les établissements ? - Dares Analyses n°65

● L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Comment les établissements s'en acquittent-ils ? - Dares Analyses n°64

Rubrique Dares – Etudes et statistiques / Publications / Dares Analyses – Dares Indicateurs – Dares Résultats

<http://travail-emploi.gouv.fr>

Afin d'accéder à l'espace privé du site www.prith-paysdelaloire.org, veuillez vous adresser à la coordination du PRITH en envoyant un mail à c-foucher@practhis.asso.fr pour obtenir un identifiant et un mot de passe.

www.prith-paysdelaloire.org



contact.prithpdl@practhis.asso.fr

[S'abonner à la newsletter du Prith Pays-de-la-Loire / Se désabonner](#)